

La Mère du Sauveur  
et notre vie intérieure  
Par (Réginald Fr.) Garrigou-Lagrange

.....  
.....

DEUXIÈME PARTIE haut

- Marie, Mère de tous les hommes.

Sa médiation universelle et notre vie intérieure

.....

CHAPITRE PREMIER haut

- La Mère du Rédempteur et de tous les hommes

Ces deux titres sont évidemment, intimement connexes, le second dérive du premier. Il importe de les considérer l'un après l'autre.

Article I - LA MÈRE DU SAUVEUR ASSOCIÉE A SON ŒUVRE RÉDEMPTRICE

L'Eglise appelle Marie non seulement Mère de Dieu, mais aussi Mère du Sauveur. Dans les litanies de Lorette, par exemple, après les invocations Sancta Dei Genitrix et Mater Creatoris, on lit Mater Salvatoris, ora pro nobis.

Il n'y a pas là, comme quelques-uns ont pu le pen-ser[243], nous le verrons mieux plus loin, une dualité qui diminuerait l'unité de la Mariologie dominée par deux principes distincts : « Mère de Dieu » et « Mère du Sauveur, associée à son œuvre rédemptrice ». L'unité de la Mariologie est maintenue, parce que Marie est « Mère de Dieu Rédempteur ou Sauveur ». De même les deux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ne constituent pas une dualité qui diminuerait l'unité du traité du Christ ou de la christologie, car il s'agit de « l'Incarnation rédemptrice »; le motif de l'Incarnation est suffisamment indiqué dans le Credo où il est dit du Fils de Dieu qu'il est descendu du ciel pour notre salut : « Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cœlis » (Symbole de Nicée-Constantinople).

Voyons comment Marie est devenue Mère du Sauveur par son consentement, et ensuite comment, en cette qualité de Mère du Sauveur, elle doit être associée à son œuvre rédemptrice.-

**MARIE EST DEVENUE MÈRE DU SAUVEUR PAR SON CONSENTEMENT**

Au jour de l'Annonciation la Sainte Vierge a donné son consentement à l'Incarnation rédemptrice, lorsque l'archange Gabriel (Luc, I, 31) lui dit : « Voici que vous concevrez en votre sein et que vous enfanterez un fils et vous lui donnerez le nom de Jésus », qui veut dire sauveur.

Marie n'ignorait certes pas les prophéties messianiques, notamment celles d'Isaïe, qui annonçaient nettement les souffrances rédemptrices du Sauveur promis. En disant son fiat, le jour de l'Annonciation, elle a généreusement accepté d'avance toutes les douleurs qu'entraîneraient pour son Fils et pour elle l'œuvre de la rédemption.

Elle les a connues plus explicitement quelques jours plus tard, lorsque le saint vieillard Siméon a dit (Luc, II, 30) : « Maintenant, ô Maître, vous laissez partir votre serviteur en paix selon votre parole, puisque mes yeux ont vu votre salut, que vous avez préparé à la face de tous les peuples. » Elle a saisi plus profondément encore quelle part elle devait avoir aux souffrances rédemptrices, lorsque le saint vieillard ajouta pour elle : « Cet Enfant est au monde pour la chute et la résurrection d'un grand nombre en Israël et pour être un signe en butte à la con-tradiction; - vous-même, un glaive transpercera votre âme. » Il est dit un peu plus loin en saint Luc (II, 51) que « Marie conservait toutes ces choses en son cœur »; le plan divin s'éclairait de mieux en mieux pour sa foi contemplative, qui devenait par les illuminations du don d'intelligence de plus en plus pénétrante.

Marie est donc devenue volontairement la Mère du Ré-dempteur comme tel; et de mieux en mieux elle saisit que le Fils de Dieu s'était fait homme pour notre salut comme le dira le Credo. Dès lors, elle s'unit à lui, comme seule une Mère et une Mère très sainte le peut, dans une parfaite conformité de volonté et d'amour pour Dieu et pour les âmes. C'est la forme spéciale que prend pour elle le précepte suprême : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même » (Dent., VI, 5; Luc, X, 27). Rien de plus simple, de plus profond et de plus grand.

La Tradition l'a bien compris, puisqu'elle n'a cessé de dire : comme Eve a été unie au premier homme dans l'œuvre de perdition, Marie doit être unie au Rédempteur dans l'œuvre de réparation.

Mère du Sauveur, elle saisit de plus en plus comment il doit accomplir son œuvre rédemptrice. Il lui suffit de se rappeler les prophéties messianiques bien connues de tous. Isaïe (LIII, 1-12) a annoncé les humiliations et les souffrances du Messie, il a dit qu'il les endurerait pour expier nos fautes, lui qui serait l'innocence même, et que, par sa mort généreusement offerte, il acquerrait des multitudes[244].

David dans le psaume XXII (XXI) : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous, abandonné ? » a décrit la prière suprême du Juste par excellence, son cri d'an-goisse dans l'accablement, et en même temps sa confiance en Yahweh, son appel suprême, son apostolat et ses effets en Israël et parmi les nations[245]. Marie connaît évidemment ce psaume et l'a médité en son cœur.

Daniel (VII, 13-14) a décrit aussi le règne du Fils de l'homme, le pouvoir qui lui sera donné : « Il lui fut donné domination et gloire et règne, et tous les peuples, nations et langues le servirent. Sa domination est une domination éternelle, qui ne passera point, et son règne ne sera jamais détruit. »

Toute la Tradition a vu dans ce Fils de l'homme, comme dans l'homme de douleur d'Isaïe, le Messie promis comme Rédempteur.

Marie, qui n'ignorait pas ces promesses, est donc deve-nue par son consentement au jour de l'Annonciation, Mère du Rédempteur comme tel. De ce consentement : fiat mihi secundum verbum tuum, dépend tout ce qui suit dans la vie de la Sainte Vierge, comme toute la vie de Jésus dépend du consentement qu'il a donné « en entrant en ce monde » lorsqu'il a dit : « Vous n'avez voulu ni sacrifice, ni oblation, mais vous m'avez formé un corps... Me voici, je viens, ô Dieu, pour faire votre vo-lonté » (Hébr., X, 6, 7).

Aussi les Pères ont-ils dit que notre salut dépendait du consentement de Marie, qui a conçu son Fils par l'esprit, avant de le concevoir corporellement[246].

Quelques-uns pourraient objecter qu'un décret divin, comme celui de l'Incarnation, ne peut pas dépendre du libre consentement d'une créature, qui pourrait ne pas le donner.

La théologie répond : selon le dogme de la Providence, Dieu a efficacement voulu et infailliblement prévu tout le bien qui arrivera de fait dans la suite des temps. Il a donc efficacement voulu et infailliblement prévu le consentement de Marie, condition de la réalisation du mystère de l'Incarnation. De toute éternité Dieu qui opère tout « avec force et suavité », a décidé d'accorder à Marie une grâce efficace qui lui fera donner ce consentement libre, salutaire et méritoire. Comme il fait fleurir les arbres, Dieu fait fleurir aussi notre libre volonté en lui faisant produire ses actes bons; loin de la violenter en cela, il l'actualise et produit en elle et avec elle le mode libre de nos actes, qui est encore de l'être. C'est le secret du Dieu tout-puissant. Comme par l'opération du Saint-Esprit Marie a conçu le Sauveur sans perdre la virginité, de même par la motion de la grâce efficace elle a dit infailliblement son fiat sans que sa liberté soit en rien lésée, diminuée; bien au contraire, par ce contact virginal de la motion divine et de la liberté de Marie, celle-ci fleurit très spontanément en ce libre consentement donné au nom de l'humanité.

Ce fiat était tout entier de Dieu comme de la cause première et tout entier de Marie comme de la cause seconde. Ainsi une fleur ou un fruit sont tout entiers de Dieu, comme de l'auteur de la nature, et tout entiers de l'arbre qui les porte, comme de la cause seconde.

En ce consentement de Marie, nous voyons un parfait exemple de ce que dit saint Thomas (Ia, q. 19, a. 8) : « Comme la volonté de Dieu est souverainement efficace, il suit non seulement que ce que Dieu veut (efficacement) se réalise, mais que cela se réalise comme il le veut, et il veut que certaines choses arrivent nécessairement et que d'autres arrivent librement. » - (Ibid., ad 2) : « De ce que rien ne résiste à la volonté efficace de Dieu, il suit que non seulement ce qu'il veut se réalise, mais que cela se réalise soit nécessairement, soit librement, comme il le veut. »

Marie par son fiat le jour de l'Annonciation est donc volontairement devenue la Mère du Rédempteur comme tel.

Toute la Tradition le reconnaît en l'appelant la Nouvelle Eve. Elle ne peut l'être effectivement que si, par son consentement, elle est devenue Mère du Sauveur pour l'œuvre rédemptrice, comme Eve, en consentant à la tentation, porta le premier homme au péché qui lui fit perdre et pour lui et pour nous la justice originelle.

Des protestants ont objecté : les descendants de la Sainte Vierge peuvent à ce compte être appelés père ou mère du Rédempteur et être dits « associés à son œuvre ré-demptrice ». - Il est facile de répondre que seule Marie a été éclairée pour consentir à devenir Mère du Sauveur et associée à son œuvre de salut; car ses descendants ne savaient pas que le Messie naîtrait de leur propre famille.

Sainte Anne ne pouvait prévoir que son enfant deviendrait un jour la Mère du Sauveur promis.

D'après ce que les Pères de l'Eglise nous ont transmis sur Marie, nouvelle Eve, que beaucoup d'entre eux ont vue annoncée dans les paroles divines de la Genèse (III, 15) : « La postérité de la femme écrasera la tête du serpent », c'est une doctrine commune et certaine dans l'Eglise et même proche de la foi que la Sainte Vierge, Mère du Rédempteur, lui est associée dans l'œuvre rédemptrice comme cause secondaire et subordonnée, ainsi qu'Eve fut associée à Adam dans l'œuvre déperdition[247].

Déjà, en effet, au II<sup>e</sup> siècle cette doctrine de Marie, nouvelle Eve, est universellement reçue, et les Pères qui l'exposent ne la donnent pas comme une spéculation personnelle, mais comme la doctrine traditionnelle de l'Eglise qui s'appuie sur les paroles de saint Paul, où le Christ est appelé nouvel Adam, et opposé au premier, comme la cause du salut à celle de la chute (I Cor., XV, 45 sq.; Rom., V, 12 sq.; I Cor., XV, 20-23). Les Pères rapprochent de ces paroles de saint Paul le récit de la chute, la promesse de la rédemption, de la victoire sur le démon (Genèse, III, 15) et le récit de l'Annonciation (Luc, I, 26-38), où il est parlé du consentement de Marie à la réalisation du mystère de l'Incarnation rédemptrice. On peut donc et même voir dans cette doctrine de Marie, nouvelle Eve, associée à l'œuvre rédemptrice de son Fils une tradition divino-apostolique[248].

Les Pères qui l'exposent plus explicitement sont saint Justin[249], saint Irénée[250], Tertullien[251], saint Cyprien[252], Origène[253], saint Cyrille de Jérusalem[254], saint Ephrem[255], saint Epiphane[256], saint Jean Chysostome[257], saint Proclus[258], saint Jérôme[259], saint Ambroise[260], saint Augustin[261], Basile de Sél.[262], saint Germain de Constantinople[263], saint Jean Damascène[264], saint Anselme[265], saint Bernard[266]. Ensuite tous les docteurs du moyen âge et les théologiens modernes parlent de même[267].

En quel sens selon la Tradition, Marie, nouvelle Eve, a-t-elle été associée sur terre à l'œuvre rédemptrice de son Fils ?

Ce n'est pas seulement pour l'avoir physiquement conçu, enfanté et nourri, mais moralement par ses actes libres, salutaires et méritoires.

Comme Eve a moralement coopéré à la chute en cédant à la tentation du démon, par un acte de désobéissance et en portant Adam au péché, par opposition Marie, nouvelle Eve, selon le plan divin, a moralement coopéré à notre rédemption, en croyant aux paroles de l'archange Gabriel, en consentant librement au mystère de l'Incarnation rédemptrice et à tout ce qu'il entraînerait de souffrances pour son Fils et pour elle.

Marie n'est certes pas la cause principale et perfective de la rédemption; elle ne pouvait nous racheter de condigno, en justice, car il fallait pour cela un acte théandrique de valeur intrinsèquement infinie, qui ne pouvait appartenir qu'à une personne divine incarnée. Mais Marie est réellement cause secondaire, subordonnée au Christ et dispositrice de notre rédemption. Elle est même dite « subordonnée au Christ », non seulement en ce sens qu'elle lui est inférieure, mais parce qu'elle concourt à notre salut par une grâce qui provient des mérites du Christ, et donc elle agit en lui, avec lui et par lui, in ipso, cum ipso et per ipsum. Il ne faut en effet jamais perdre de vue que le Christ est le médiateur universel su-prême, que Marie a été rachetée par ses mérites selon une rédemption, non pas libératrice, mais préservatrice, puisqu'elle a été par les mérites futurs du Sauveur de tous les hommes, préservée du péché originel et ensuite de toute faute. De même elle ne concourt à notre rédemption que par lui, c'est en ce sens qu'elle en est, cause secondaire, subordonnée, et non pas perfective, mais dispositrice, car elle nous dispose à recevoir l'influence de son Fils qui, étant l'auteur de notre salut, doit achever en nous la rédemption.

Marie est donc associée à l'œuvre de son Fils, non pas comme l'ont été les Apôtres, mais en sa qualité de Mère du Rédempteur comme tel, après avoir donné son consentement au mystère de l'Incarnation rédemptrice et à tout ce qu'il comporterait de souffrances; elle lui est dès lors associée de la manière la plus intime, comme seule une Mère sainte peut l'être en, la profondeur de son cœur et de son âme surnaturalisée par la plénitude de grâce. C'est ce qu'affirme en termes très exacts saint Albert le Grand dans une formule que nous avons déjà citée : « Beata Virgo Maria non est assumpta in ministerium a Domino, sed in consortium et in adjutorium, secundum illud : Faciamus ei adjutorium simile. sibi » (Mariale, q.42).

On voit ainsi que l'unité de la Mariologie n'est pas di-minuée comme si elle était dominée par deux principes (Mère de Dieu et Corédemptrice) et non par un seul. Le principe qui la domine est celui-ci : Marie est Mère du Dieu Rédempteur et par là même associée à son œuvre. De même les deux mystères de l'Incarnation et de la Ré-demption ne constituent pas une dualité qui diminuerait l'unité de la Christologie, car ils s'unissent dans l'Icar-nation rédemptrice; leur union est exprimée dans le Credo lui-même en ces termes : « Filius Dei qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de caelis, et incarnatus est » (Symbole de Nicée-Constantinople).

De plus comme en Jésus-Christ la Filiation divine na-turelle ou la grâce d'union hypostatique est supérieure à la plénitude de grâce habituelle et à notre rédemption, de même en Marie la maternité divine reste supérieure à la plénitude de grâce qui déborde sur nous, comme il a été montré au chapitre premier de cet ouvrage. L'unité du savoir théologique contribue à sa certitude, ce savoir ne peut être dominé par des premiers principes coordonnés, mais par des principes subordonnés. Il en est ainsi de chacun de ses traités, qui se subordonnent eux-mêmes dans l'ensemble à une vérité suprême.

.....  
.....  
.....

## DEUXIÈME PARTIE - MARIE, MÈRE DE TOUS LES HOMMES. SA MÉDIATION UNIVERSELLE ET NOTRE VIE INTERIEURE

.....  
.....  
.....

### Article III - LES SOUFFRANCES DE MARIE CORÉDEMPTRICE

#### COMMENT A-T-ELLE SATISFAIT POUR NOUS ?

La satisfaction a pour but de réparer l'offense faite à Dieu par le péché et de nous le rendre favorable. Or l'offense qui provient du péché mortel, par lequel la créature raisonnable se détourne de Dieu et lui préfère un bien créé, a une gravité infinie. L'offense en effet est d'autant plus grave que la dignité de la personne offensée est plus élevée, et le péché mortel, en nous détournant de Dieu notre fin dernière, dénie pratiquement à Dieu la dignité infinie de souverain bien et détruit son règne en nous.

Il suit de là que seul le Verbe fait chair a pu offrir à Dieu une satisfaction parfaite ou adéquate pour l'offense qui provient du péché mortel[329]. Pour être une satisfaction parfaite, il fallait que l'amour et

l'oblation du Sauveur plussent à Dieu autant ou plus que ne lui déplai-sent tous les péchés réunis, comme le dit saint Tho-mas[330]. Il en était ainsi de tout acte de charité du Christ, car il puisait en la personne divine du Verbe une valeur infinie pour satisfaire comme pour mériter. L'œuvre méritoire devient satisfactoire ou réparatrice et expia-trice, lorsqu'elle a quelque chose d'afflictif ou de pénible, et Jésus, en offrant sa vie au milieu des plus grandes souffrances physiques et morales, a offert dès lors à son Père une satisfaction d'une valeur infinie et surabondante. Lui seul pouvait ainsi satisfaire pleinement en stricte justice, car la valeur de la satisfaction comme celle du mérite provient de l'excellence de la personne qui, en Jésus, a une dignité infinie.

Mais à la satisfaction parfaite du Sauveur a pu s'ajouter une satisfaction de convenance, comme à son mérite s'est ajouté un mérite de convenance. Il faut y insister pour mieux voir ensuite quelle a été la profondeur et l'étendue des souffrances de la Sainte Vierge.

#### MARIE A OFFERT POUR NOUS UNE SATISFACTION DE CONVENANCE DE LA PLUS GRANDE VALEUR APRES CELLE DE SON FILS

Le mérite devient le fondement de la satisfaction, lors-que l'œuvre méritoire prend un caractère afflictif. Aussi d'après les principes exposés à l'article précédent, les théologiens enseignent communément cette proposition : Beata Maria Virgo satisfecit de congruo ubi Christus de condigno, Marie a offert pour nous une satisfaction de convenance pendant que Jésus-Christ satisfaisait pour nous en stricte justice.

En sa qualité de Mère de Dieu rédempteur, elle lui a été en effet unie par une parfaite conformité de volonté, par l'humilité, la pauvreté, les souffrances, les larmes, au Calvaire surtout; en ce sens elle a satisfait avec lui, et cette satisfaction de convenance tire sa très grande valeur de son éminente dignité de Mère de Dieu, de la perfection de sa charité, du fait qu'elle n'avait rien, à expier pour elle-même et de l'intensité de ses souffrances.

C'est ce qu'exposent les Pères lorsqu'ils parlent de « Marie debout au pied de la croix », comme l'affirme saint Jean (XIX, 25); ils rappellent les paroles du vieillard Siméon : « Un glaive transpercera votre âme. » (Luc; II, 35), et ils nous montrent que Marie a souffert dans la mesure de son amour pour son Fils crucifié à cause de nos péchés, à proportion aussi de la cruauté des bourreaux et de l'atrocité du supplice infligé à celui qui était l'innocence même[331].

La liturgie depuis fort longtemps dit aussi que Marie, par le martyre du cœur le plus douloureux, a mérité le titre de Reine des martyrs; c'est ce que rappellent les fêtes de la Compassion de la Sainte Vierge, de Notre-Dame des Sept-Douleurs et le Stabat.

Léon XIII résume cette doctrine en disant qu'elle a été associée au Christ dans l'œuvre douloureuse de la ré-demption du genre humain[332].

Pie X l'appelle « la réparatrice du monde déchu »[333] et montre comment elle a été unie au sacerdoce de son Fils : « Non seulement parce qu'elle a consenti à devenir la Mère du Fils unique de Dieu pour rendre possible un sacrifice destiné au salut des hommes; mais la gloire de Marie consiste aussi en ce qu'elle a accepté la mission de protéger, de nourrir l'Agneau du sacrifice, et, quand le moment en fut venu, de le conduire à l'autel de l'immolation. De la sorte, la communauté de vie et de souffrances de Marie et de son Fils ne fut jamais interrompue. A elle comme à lui s'appliquèrent pareillement les paroles du prophète : Ma vie s'est passée en douleurs et mes jours se sont écoulés en gémissements. »

Benoît XV enseigne enfin : « En s'unissant à la Passion et à la mort de son Fils, elle a souffert comme à en mourir... pour apaiser la justice divine; autant qu'elle le pouvait, elle a immolé son Fils, de telle façon qu'on peut dire qu'avec lui elle a racheté le genre humain[334]. » C'est l'équivalent du titre de corédemptrice[335].

#### LA PROFONDEUR ET LA FECONDITÉ DES SOUFFRANCES DE MARIE COREDEMPTRICE

Le caractère de satisfaction ou d'expiation des souffrances de la Sainte Vierge provient de ce que, comme Notre-Seigneur et avec lui, elle a souffert du péché ou de l'offense faite à Dieu. Or elle en a souffert dans la mesure de son amour pour Dieu offensé, de son amour pour son Fils crucifié à cause de nos fautes, et de son amour pour nos âmes que le péché ravage et fait mourir. Cette mesure fut donc celle de la plénitude de grâce et de charité, qui dès l'instant de sa conception immaculée dépassait la grâce finale de tous les saints réunis, et qui depuis lors n'avait cessé de grandir. Déjà, par les actes les plus faciles, Marie méritait plus que les martyrs dans leurs tourments, parce qu'elle y mettait plus d'amour ; quel ne fut pas dès lors le prix de ses souffrances au pied de la croix, étant donnée la connaissance qu'elle y recevait du mystère de la Rédemption !

Dans la lumière surnaturelle qui éclairait son intelligence, Marie voyait que toutes les âmes sont appelées à chanter la gloire de Dieu, incomparablement mieux que les étoiles du ciel. Chaque âme devrait être comme un rayon de la divinité, rayon spirituel plein de pensée et d'amour, puisque notre intelligence est faite pour connaître Dieu et notre cœur pour l'aimer. Or, tandis que les astres suivent régulièrement leur voie fixée par la Providence et racontent la gloire du Créateur, des milliers d'âmes, dont chacune vaut un monde, se détournent, de Dieu. A la place de ce rayonnement divin, de cette gloire extérieure du Très-Haut ou de son règne, on trouve en des coeurs innombrables les trois plaies appelées par saint Jean la concupiscence de la chair, comme s'il n'y avait d'autre amour désirable que l'amour charnel, la concupiscence des yeux, comme s'il n'y avait d'autre gloire que celle de la fortune et des honneurs, l'orgueil de la vie, comme si Dieu n'existe pas, comme s'il n'était ni notre Créateur et maître, ni notre fin, comme si nous n'avions d'autre fin que nous-mêmes.

Ce mal, Marie le voyait dans les âmes comme nous voyons, nous, des plaies purulentes dans un corps malade. Or la plénitude de grâce, qui n'avait cessé de grandir en elle, avait considérablement augmenté en Marie sa capacité de souffrir du plus grand des maux, qu'est le péché, puisqu'en souffre d'autant plus qu'on aime davantage Dieu que le péché offense et les âmes que le péché mortel détourne de leur fin et rend dignes d'une mort éternelle.

Surtout Marie vit sans illusion possible se préparer et se consommer le plus grand des crimes, le déicide ; elle vit le paroxysme de la haine contre celui qui est la Lumière même et l'Auteur du salut.

Pour saisir un peu ce qu'a été la souffrance de Marie, il faut penser à son amour naturel et surnaturel, théologal, pour son Fils unique non seulement chéri, mais légitimement adoré, qu'elle aimait beaucoup plus que sa propre vie, puisqu'il était son Dieu. Elle l'avait miraculeusement conçu, elle l'aimait avec un cœur de Vierge, le plus pur, le plus tendre, le plus riche de charité qui fut jamais.

Avec cela elle n'ignorait rien des causes du crucifiement ; rien des causes humaines : l'acharnement des Juifs, le peuple élu, son peuple à elle ; rien des causes supérieures : la rédemption des âmes pécheresses. On entrevoit dès lors de loin la profondeur et l'étendue des souffrances de Marie corédemptrice.

Si Abraham a héroïquement souffert en s'apprêtant à immoler son fils, ce ne fut que pendant quelques heures, et un ange descendit du ciel pour empêcher l'immolation d'Isaac. Au contraire, depuis le moment où le vieil-lard Siméon a prédit à Marie la Passion de son Fils déjà clairement annoncée par Isaïe, et sa Passion à elle, elle n'a pas cessé d'offrir celui qui devait être Prêtre et victime, et de s'offrir avec lui. Cette oblation douloureuse dura non seulement quelques heures, mais des années, et, si un ange descendit du ciel pour arrêter l'immolation d'Isaac, nul ne descendit pour empêcher celle de Jésus.

Bossuet, dans son sermon sur la Compassion de la Sainte Vierge, dit excellemment : « C'est la volonté du Père éternel que Marie soit non seulement immolée avec cette victime innocente, et attachée à la croix du Sauveur par les mêmes clous qui le percent, mais encore associée à tout le mystère qui s'y accomplit par sa mort...

« ... Trois choses concourent ensemble au sacrifice de notre Sauveur, et en font la perfection. Il y a, première-ment, les souffrances par lesquelles son humanité est toute brisée; il y a, secondement, la résignation par laquelle il se soumet humblement à la volonté de son Père (en s'offrant à lui); il y a, troisièmement, la fécondité par laquelle il nous engendre à la grâce et nous donne la vie en mourant. Il souffre comme la victime qui doit être détruite et froissée de coups; il se soumet comme le prêtre qui doit sacrifier volontairement : volontarie sacrificali tibi (Ps. LIII, 8); enfin, il nous engendre en souffrant, comme le Père d'un peuple nouveau qu'il enfante par ses blessures, et voilà les trois grandes choses que le Fils de Dieu achève en la croix...

« Marie se met auprès de la croix; de quels yeux elle y regarde son Fils tout sanglant, tout couvert de plaies, et qui n'a plus figure d'homme. Cette vue lui donne la mort; si elle s'approche de cet autel, c'est qu'elle veut y être immolée; et c'est là, en effet, qu'elle sent le coup du glaive tranchant, qui, selon la prophétie du bon Siméon, devait... ouvrir son cœur maternel par de si cruelles blessures...

« Mais la douleur l'a-t-elle abattue, l'a-t-elle jetée à terre par défaillance ? Au contraire, Stabat juxta crucem elle est debout auprès de la croix. Non, le glaive qui a percé son cœur n'a pu diminuer ses forces : la constance et l'affliction vont d'un pas égal et elle témoigne par sa contenance qu'elle n'est pas moins soumise qu'elle est affligée.

« Que reste-t-il donc, chrétiens, sinon que son Fils bien-aimé qui lui voit sentir ses souffrances et imiter sa résignation, lui communique encore sa fécondité. C'est aussi dans cette pensée qu'il lui donne saint Jean pour son fils Mulier, ecce filius tuus (Joan., XIX, 26) : « Femme, dit-il, voilà votre fils. » O femme, qui souffrez avec moi, soyez aussi féconde avec moi, soyez la mère de mes enfants, que je vous donne tous sans réserve en la personne de ce seul disciple; je les enfante par mes douleurs; comme vous en goûtez l'amertume, vous en aurez aussi l'efficace, et votre affliction vous rendra féconde[336]. »

Dans ce même sermon, Bossuet développe ces trois grandes pensées en montrant que l'amour de Marie pour son Fils crucifié suffit pour son martyre : « Il ne faut qu'une même croix pour son Fils bien-aimé et pour elle »; elle y est clouée par son amour pour lui, qui lui fait ressentir toutes ses souffrances physiques et morales, plus que les stigmatisés ne les ont ressenties. Sans un secours exceptionnel, elle en serait morte véritablement.

Une grande douleur est comme une mer en furie, des personnes sont devenues folles de douleur ; mais Jésus a dompté les eaux, et comme il garde la paix sur la croix au milieu de la tempête, il donne à sa sainte Mère de la garder.

Enfin Marie, qui a enfanté son Fils sans douleur, enfante les chrétiens au milieu des plus grandes souffrances. « A quel prix elle les achète ! continue Bossuet. Il faut qu'il lui en coûte son Fils unique : elle ne peut être Mère des chrétiens, qu'elle ne donne son bien-aimé à la mort ô fécondité douloureuse !... C'était la volonté du Père éternel de faire naître les enfants adoptifs par la mort du Fils véritable... Il donne son propre Fils à la mort pour faire naître les adoptifs. Qui voudrait adopter à ce prix et donner un fils pour des étrangers ? C'est néanmoins ce qu'a fait le Père éternel... C'est Jésus qui nous le dit : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique » (Joan., III, 16).

« (De même Marie) est l'Eve de la nouvelle alliance, et la Mère commune de tous les fidèles; mais il faut qu'il lui en coûte la mort de son premier-né, il faut qu'elle se joigne au Père éternel, et qu'ils livrent leur commun Fils d'un commun accord au supplice. C'est pour cela que la Providence l'a appelée au pied de la croix; elle y vient immoler son Fils véritable, afin que les hommes vivent... Elle devient Mère des chrétiens par l'effort d'une affliction sans mesure. » Le chrétien doit s'en souvenir toujours, et il y trouvera le motif d'un vrai repentir de ses fautes. La régénération de nos âmes a coûté à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère beaucoup plus que nous ne saurions le penser.

On doit dire, pour conclure, que Marie corédemptrice nous a enfantés au pied de la croix par le plus grand acte de foi, d'espérance et d'amour qu'elle pouvait faire en un pareil moment.

On peut même dire que c'est le plus grand acte de foi qui ait jamais existé, car Jésus n'avait pas la foi, mais la vision beatifique qu'il conservait au Calvaire. En cette heure d'obscurité, qui a été appelée l'heure des ténèbres, lorsque la foi des Apôtres eux-mêmes paraît chanceler, lorsque Jésus semble tout à fait vaincu et son œuvre à jamais anéantie, lorsque le ciel paraît ne plus répondre à ses supplications, Marie ne cesse pas un instant de croire que son Fils est le Sauveur de l'humanité et que dans trois jours il ressuscitera comme il l'a annoncé. Lorsqu'il prononce ses dernières paroles : Tout est consommé, dans la plénitude de sa foi la Vierge comprend que l'œuvre du salut est accomplie par la plus douloureuse immolation, que toutes les messes rappelleront jus-qu'à la fin du monde. Jésus, la veille, a institué ce sacri-fice eucharistique et le sacerdoce chrétien, elle entrevoit le rayonnement indéfini du sacrifice de la croix. Elle comprend que son Fils agonisant est vraiment « l'Agneau qui efface les péchés du monde », qu'il est le vainqueur du péché et du démon et que, dans trois jours, il sera le vainqueur de la mort, suite du péché. Elle voit l'intervention suprême de Dieu là où les plus croyants ne voient que ténèbres et désolation. C'est le plus grand acte de foi assurément qui ait existé en une créature, une foi bien supérieure à celle des anges, lorsqu'ils étaient en état de voir.

Ce fut aussi pour elle l'acte suprême d'espérance au moment où tout paraissait désespéré. Elle entendit tout le sens de la parole dite au bon larron : « Ce soir, tu seras avec moi en paradis » ; le ciel allait s'ouvrir pour les élus.

Ce fut enfin pour elle le plus grand acte de charité aimer Dieu jusqu'à lui offrir son fils unique et innocent, au milieu des pires tortures; aimer Dieu par-dessus tout au moment où, à cause de nos fautes, elle était frappée par lui dans son affection la plus profonde et la plus haute, dans l'objet même de sa légitime adoration; aimer les âmes jusqu'à donner pour elles son propre fils.

Sans doute, les vertus théologales grandirent encore en Marie jusqu'à sa mort, car ces actes de foi, d'espérance et de charité, loin d'être interrompus, continuèrent en elle comme un état. Ils prirent même, dans le calme, une plus grande amplitude, comme lorsqu'un grand fleuve, après le bouillonement des

passages les plus difficiles de son parcours, devient de plus en plus puissant et ma-jestueux jusqu'à ce qu'il se jette dans l'océan.

Ce que souligne ici la théologie, c'est qu'en Marie au pied de la croix le sacrifice égale le mérite; l'un et l'autre sont d'une valeur inestimable et leur fécondité dé-passe en cette ligne, sans atteindre celle du Christ, tout ce que l'on pourrait dire[337]. C'est ce que les théologiens expriment en disant : Marie a satisfait pour nous d'une satisfaction de convenance, fondée sur son immense cha-rité, comme Jésus a satisfait en stricte justice pour notre salut.

Les saints qui ont été le plus associés aux souffrances du Sauveur ne sont pas entrés autant que Marie dans les dernières profondeurs de la Passion. Sainte Catherine de Ricci eut tous les vendredis pendant douze ans une extase de douleur qui durait vingt-huit heures et pendant laquelle elle revivait toutes les souffrances du chemin de la croix. Or les souffrances de sainte Catherine de Ricci et des autres stigmatisés n'approchent pas de celles de la Vierge. Tous les déchirements du Coeur de Jésus reten-tirent dans le cœur de Marie, qui serait morte d'une pareille torture si elle n'avait été surnaturellement sou-tenué par un secours exceptionnel. Elle est ainsi deve-nue la consolatrice des afigés, car elle a souffert beau-coup plus qu'eux, la patronne de la bonne mort, et nous ne pouvons certes pas soupçonner combien ses souffrances depuis vingt siècles ont été fécondes.

#### LA PARTICIPATION DE MARIE COREDEMPTRICE AU SACERDOCE DU CHRIST

Si Marie peut être dite corédemptrice au sens que nous venons d'expliquer, on ne saurait dire qu'elle est prêtre au sens propre du mot, car elle n'a pas reçu le caractère sacerdotal et ne pourrait consacrer l'Eucharistie ; ni donner l'absolution sacramentelle. Mais, comme nous l'a-vons vu en parlant de la maternité divine, celle-ci est supérieure au sacerdoce des prêtres du Christ, en ce sens qu'il est plus parfait de donner à Notre-Seigneur sa nature humaine que de rendre son corps présent dans l'Eucharistie. Marie nous a donné le Prêtre du sacrifice de la croix, le prêtre principal du sacrifice de la messe et la victime offerte sur nos autels.

Il est plus parfait aussi d'offrir son Fils unique et son Dieu sur la croix, en s'offrant avec lui dans la plus grande douleur, que de rendre le corps de Notre-Seigneur pré-sent et de l'offrir sur l'autel, comme le fait le prêtre pen-dant le sacrifice de la messe.

Aussi faut-il dire comme l'affirmait récemment un bon théologien qui étudia pendant des années ces ques-tions[338] : « C'est une conclusion théologique certaine que Marie coopéra, de quelque manière, à l'acte principal du sacerdoce de Jésus-Christ, en donnant, comme l'exigeait le plan divin, son consentement au sacrifice de la croix, tel qu'il a été accompli par Jésus-Christ. » - « A ne considérer que certains effets immédiats de l'action du prêtre comme la consécration eucharistique ou la rémission des péchés par le sacrement de pénitence, il est vrai que le prêtre peut accomplir des actes que Marie, ne possédant point le pouvoir sacerdotal, n'aurait jamais pu accomplir. Mais, en ceci, il ne s'agit plus de compa-raison des dignités, mais seulement d'effets particuliers, procédant d'un pouvoir que Marie ne possédait point, mais qui ne comportent pas une dignité supérieure[339]. »

Si elle ne peut être dite « prêtre » au sens propre du mot, du fait qu'elle n'a pas reçu le caractère sacerdotal et n'en peut accomplir les actes, il reste, comme le dit M. Olier, « qu'elle a reçu la plénitude de l'esprit du sacer-doce, qui est l'esprit du Christ rédempteur ». C'est pour-quoi on lui donne le titre de

corédemptrice, qui, comme celui de Mère de Dieu, surpassé la dignité conférée par le sacerdoce chrétien[340].

La participation de Marie à l'immolation et à l'oblation de Jésus prêtre et victime ne saurait être mieux exprimée que par le Stabat du franciscain Jacopone de Todi (1228--1306).

Cette séquence manifeste d'une façon singulièrement frappante combien la contemplation surnaturelle du my-s-tère du Christ crucifié est dans la voie normale de la sain-teté. Elle a des formes précises, ardentes et splendides pour exprimer la blessure du Cœur du Sauveur et nous montrer l'influence si intime et si pénétrante de Marie pour nous conduire à lui. Et non seulement la Très Sainte Vierge nous conduit à cette divine intimité, mais, en un sens, elle la fait en nous; c'est ce que nous dit, en ces strophes, la répétition admirable du Fac, qui est l'ex-pression de la prière ardente :

Eia, Mater, fons amoris, O Mère, source d'amour,  
Me sentiré vim doloris Faites-moi sentir la violence  
Fac ut tecum lugeam. De votre douleur, afin que je pleure avec vous.

Fac ut ardeat cor meum, Faites que mon cœur s'embrase  
In amando Christum Deum, D'amour pour le Christ Dieu,  
Ut sibi complaceam. Afin que je lui plaise.

Fac ut portem Christi mortem, Faites que je porte la mort du Christ,  
Passionis fac consortem Faites-moi partager sa Passion  
Et plagas recolere. Et vénérer ses saintes plaies.

Fac me plagsis vulnerari, Faites que, blessé de ses blessures,  
Fac me cruce ineibriari, Je sois enivré de la croix  
Et cruore Filii. Et du sang de votre Fils.

C'est la prière de l'âme qui, sous une inspiration spé-ciale, veut connaître elle aussi spirituellement la blessure d'amour et être associée à ces douloureux mystères de l'adoration réparatrice comme le furent, auprès de Marie, saint Jean et les saintes femmes sur le Calvaire, et aussi saint Pierre quand il versa d'abondantes larmes.

Ce sont ces larmes de l'adoration et de la contrition que demande la fin du Stabat  
Fac me tecum pie flere Faites-moi avec vous pieusement pleurer.  
Crucifixi condolere, Et compatir au Crucifié  
Donec ego vixero. Tant que durera ma vie.

Juxta crucem tecum stare, Je veux avec vous me tenir près de la Croix,  
Et me tibi sociare et être plus intimement associé  
In planctu desidero. à vos saintes dou-leurs. Ainsi soit-il

Marie a donc exercé sur terre sa médiation universelle, en méritant pour nous d'un mérite de convenance tout ce que Jésus-Christ nous a mérité en stricte justice, et aussi en offrant pour nous une satisfaction

de convenance, fon-dée sur son immense charité, pendant que Notre-Seigneur satisfaisait en justice pour toutes nos fautes et nous réconciliait avec Dieu. Pour Jésus et pour sa sainte Mère cette médiation universelle exercée pendant leur vie terrestre est le fondement de celle qu'ils exercent du haut du ciel, et dont nous devons parler maintenant.